

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE NSK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3  
SYNACASS-CI NON LOIN DE LA PHARMACIE DES CITES,  
Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE NSK »

Objet : Agence de transfert d'argent ( Western Union, Money gram, Ria, Wari, Mobile money), Vente de billets d'avion, Location et vente de véhicules, Envoi et réception de colis Afrique- Europe, Prestations de services divers. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3  
SYNACASS-CI NON LOIN DE LA PHARMACIE DES CITES, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE GAOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03241 du 06/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41358/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

